



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 10/08/2020

Critérium du Dauphiné 2020 en Isère : port du masque obligatoire

A la demande d'ASO, organisateur du Critérium du Dauphiné, Lionel BEFFRE, préfet de l'Isère, a décidé de prescrire le port du masque dans le cadre des étapes qui ont lieu en Isère. Cette mesure concerne les zones de départ et d'arrivée de cette épreuve sportive mais également l'ensemble du parcours de la course. En effet, bien que la situation sanitaire demeure sous contrôle en Isère, la propagation du virus est toujours active.

Les étapes concernées sont les suivantes :

- Vienne (Isère) - Col de Porte (Isère) le 13 août 2020 ;
- Corenc (Isère) - Saint-Martin-de-Belleville (Savoie) le 14 août 2020.

Au-delà du seul port du masque, le préfet de l'Isère en appelle à la responsabilité de tous dans l'application des gestes barrières qui doivent impérativement être respectés :

- Se laver très régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ;
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir ;
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter ;
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.

Contact presse
Bureau du Cabinet et de
la Communication Interministérielle

Tél : 04 76 60 48 05
Mél : pref-communication@isere.gouv.fr
Twitter : @Prefet38

12, Place de Verdun
38000 Grenoble Cedex 01